

## UNE AMBITION AFFIRMÉE VERS UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DE CONFIANCE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

**E**n septembre 2017, M. Cédric Villani a été chargé de conduire une mission sur la mise en œuvre d'une stratégie française et européenne en intelligence artificielle (IA). Selon le mathématicien « la France a une très grande capacité en recherche en matière d'intelligence artificielle ».

La recherche française dispose d'une dynamique d'innovation très forte au sein de son tissu scientifique « mais elle a du mal à transformer ses avancées scientifiques en applications industrielles et économiques ». C'est ce constat énoncé dans le rapport Villani qui a motivé la création de quatre instituts interdisciplinaires : Grenoble (MIAI@Grenoble-Alpes), Nice (3IA Côte d'Azur), Paris (Prairie) et Toulouse (Aniti). Si la discipline IA est traitée au sein de ces instituts, elle ne l'est pas sous le prisme de la sécurité.

Or la protection de nos concitoyens est un enjeu central auquel l'IA devra répondre.



**PATRICK PERROT**

Général de brigade  
Coordonnateur pour  
l'Intelligence. Chargé  
de la stratégie de la  
donnée. Service de  
la Transformation  
Gendarmerie  
nationale

Dans la continuité de sa relation historique et singulière avec l'innovation, la Gendarmerie nationale s'est dotée d'un plan stratégique *Gend 2024* dont l'un des objectifs est de s'engager dans l'exploitation d'une IA responsable au service de la protection de la population en la soumettant à

ses impératifs organisationnels et sécuritaires. Cette ambition de nature prospective rappelle l'importance d'un travail commun entre l'Institution et le domaine de recherche pour demeurer dans la course à l'innovation et répondre à une délinquance technologiquement armée et en constante évolution.

Ainsi, forte de cette stratégie et de sa volonté d'être proactive face aux nouvelles menaces, la Gendarmerie développe une approche stratégique inclusive et partenariale de l'IA. Au lieu de promouvoir une vision « produit », le choix s'est porté sur une conception intégrée de ce sujet. Elle traite et rassemble l'ensemble des composantes nécessaires à une mise en œuvre en connaissance et en confiance : la formation, le développement, l'organisation, le management, le partenariat, la promotion et bien entendu, l'éthique et le droit.

C'est ainsi que la Gendarmerie nationale s'est associée à l'ISEP, grande école d'ingénieurs du numérique pour mettre en œuvre une chaire dédiée aux enjeux de sécurité. Il s'agit de la première chaire de recherche qui lie l'IA et le domaine de la sécurité globale. Cette création a d'autant plus de sens qu'en 2022, l'intelligence artificielle s'impose comme la troisième

dimension de la sécurité après celle des personnes et des biens.

**Cette chaire est d'abord un lieu de formation** afin de développer une réelle appropriation de connaissances sur le sujet de l'IA. Tout comme le domaine de la sécurité, l'IA est trop souvent résumée à ce qu'elle n'est pas. Axel Cypel aborde dans son ouvrage *Au cœur de l'intelligence artificielle*<sup>1</sup>, la question du verbiage sur l'IA notamment en matière d'éthique : « comprendre les sciences restent une activité complexe qui requiert beaucoup de connaissance pour bien en appréhender les concepts ». La méconnaissance de l'intelligence artificielle comme sa vulgarisation à l'extrême transforment les opportunités en menace et décourage l'engagement vers une discipline qui offre des opportunités considérables en matière de protection des populations au sens large comme de protection des libertés individuelles. Marie Curie le disait : « rien n'est à craindre, tout est à comprendre ». La connaissance libère des craintes infondées, la formation est le chemin de la connaissance. C'est bien cette ambition qui est portée par la chaire avec la volonté d'allier le savoir académique aux sujets très opérationnels dans une perspective de préparation de l'avenir. L'objectif final est ainsi de répondre aux exigences de transparence, d'explicabilité et de responsabilité quant aux développements et déploiement de l'IA.

Concrètement, cette chaire proposera un parcours de formation sur cette nouvelle technologie pour les hauts cadres dirigeants de la Gendarmerie en appréhendant les enjeux opérationnels comme éthiques et juridiques mais aussi des parcours doctoraux au profit du personnel de la Gendarmerie comme d'extérieurs sur des sujets de sécurité.

**Cette chaire est ensuite un lieu de recherche fondamentale et appliquée** sur des sujets comme le traitement automatique du langage, la classification des images, ou encore leur authentification. Ces recherches poursuivent la finalité de développer des méthodes objectives et éthiques d'anticipation des phénomènes criminels et de mieux appréhender les outils d'aide à la décision dans le processus opérationnel. En complémentarité de ces travaux de recherche, ce partenariat intègre aussi l'accueil d'élève-ingenieurs au sein de la Gendarmerie pour travailler sur des sujets d'une intelligence artificielle appliquée au champ de la sécurité. À ce jour, des sujets d'étude très concrets ont été réalisés puisque des premiers résultats ont été obtenus dans le domaine de l'authentification d'images hyper truquées à partir des réseaux génératifs adverses, de la synthèse de texte en proposant une capacité automatique de résumé de texte, du vieillissement comme du rajeunissement d'individus à des fins judiciaires.

1 Éditions De Boeck Supérieur

